Exiger le cachet PHILIPPE.

EAU DE PHILIPPE

Préserve des DOULEURS DE DENTS, en arrête la carie, les nettoie, fortifie LES GENCIVES, détruit la fétidité de L'HALEINE, enlève [illegible] —Prix du flacon avec l'instruction.

AVIS AU COMMERCE ET AUX CONSOMMATEURS.

L'Eau Philippe, conseillée par les médecins, est un produit [illegible] incontestable sur tous les elixirs ou EAUX DENTIFRICES [illegible] Lion, Pinsard & Compagnie, Nouvelle-Orléans.

THOMAS,

32, RUE GRENIER St-LAZARE, A PARIS.

GRANDE FABRIQUE de BROSSES à [illegible] ET à ONGLES [illegible] 12 francs, à [illegible] francs la grosse. PRÉPARATION DE SOIE-PORC pour pinceau et brosse [illegible] 50 kilos et au dessus. Garantie libre blancheur. 4 oct—1 an,9pu

☞ Dépôt chez MM. Lion, Pinsard & Co. encoignure Royale et Bienville.

MAGASIN DE L'ENFANCE CHRÉTIENNE.

Recueil mensuel commencé par Mgr. L'Archevêque de Paris, NN. SS. les évêques de St Dié, d'Annecy, de Meaux, et publié sous le patronage [illegible] les curés de la Madeleine, de St Louis d'Antin, de St Roch et de St Thomas d'Aquin [illegible] No 17, Paris.

Ouvrage auquel a souscrit le Ministre de l'Instruction Publique.

Prix pour l'année: 3 francs.

En vente à la Nouvelle-Orléans, chez Victor Hebert, rue de Chartres, No 149. 18 nov—1pe

ALLUMETTES CHIMIQUES

EN CIRE, BOIS, AMADOU ET PAPIER INEXTINGUIBLES, BRIQUETS BREVETÉS;

[illegible] CAMOUIL, No 4 passage Violet, à Paris, fabrique seul les allumettes de salon, et les boîtes de Lux et Ecossaises.

☞ En vente à la Nouvelle Orléans, chez Lion, Pinsard & Cie, Nos 66 et 68 rue Royale, encoignure Bienville. 18 nov—1pe

Delabrierre-Vincent,

PARFUMEUR-GANTIER,

55, RUE DU BAC A PARIS.

Crème de Lyre, pour blanchir et adoucir la peau, Savon de Crème de Lyre, Savon Cosmétique, Eau Delabrierre pour la toilette, Eau de Lyre, pour le teint composition anti-acorbutique pour les dents, Pommade Camigone-Grec pour faciliter la crue des cheveux et en arrêter la chute. Blanc de Lyre—Extraits supérieurs pour le mouchoir, RICHE COLLECTION D'EVENTAILS. On trouvera en ce magasin tous les articles de toilette et de haute parfumerie.

☞ Dépôt chez MM. Lion, Pinsard & Co. encoignure Royale et Bienville. 6 oct—1pe

TAILLEUR.

HAUTE NOUVEAUTÉ POUR VÊTEMENS D'HOMMES.

MAISON BEZINE, 22, BOULEVARD MONTMARTRE A PARIS.

HABITS BRODÉS, UNIFORMES POUR CIVIL ET MILITAIRE,

GILETS BRODÉS, AMAZONES, ROBES DE DAMES, LIVRÉES. 4 oct—1pe

AU ZÉPHIR.

7, BOULEVARD DES CAPUCINES, PRÈS LA RUE LOUIS-LE-GRAND

TROUSSEAUX DE PENSION. **Mme. A. LEROY.** LAYETTES ET CHEMISES.

(PARIS.)

SPÉCIALITÉ D'HABILLEMENTS POUR ENFANTS.

LINGERIE, MODES, CHAPELLERIE, FANTAISIES ET NOUVEAUTÉS. 4 oct—50,1pe

CHARPENTIER, opticien, fabricant

INSTRUMENTS DE MATHÉMATIQUES,—BOUSSOLES, MICROSCOPES, BAROMÈTRES, THERMOMÈTRES ET PÉDOMÈTRES,

D'un très-petit volume pour le voyage, Longues-vue de Marine et de Campagne. LORGNETTES, JUMELLES DE THEATRE ET DE VOYAGE, *Lunettes en tous genres, etc.*—(Exportation.)

☞ Dépôt chez MM Lion & Pinsard, encoignure Royale et Bienville. 21 juillet—1pe

POMMADE RICHELIEU,

(BREVETÉE.)

TOUT le monde sait que le duc de Richelieu parvint à un âge fort avancé et conserva jusqu'à son dernier jour un visage frais et vermeil, sans rides et sans aucune des altérations que la vieillesse entraîne à sa suite. Cette fraîcheur était due à une pommade inventée par NINON DE L'ENCLOS et dont le secret a été confié à Mme Delaunay. Cette pommade entretient aussi la beauté de la chevelure et empêche la chute des cheveux. Pots à 5 et à 3 fr., rue Notre Dame des Victoires, 44, maison Montbro. On expédie en province et à l'étranger. (Aff.) **Pour éviter toute contrefaçon, chaque pot est revêtu de la signature de Mme DELAUNAY.** 21 juil—1st 1pe

☞ Dépôt chez MM. Lion, Pinsard & Co, encoignure Royale et Bienville.

INSTRUMENTS A CYLINDRE,

Mécanisme nouveau, Système Beaubeuf, diminution de course, réduite à moitié de celle ordinaire pour toute la série des instruments.

SYSTÈME DE CYLINDRES A BALUSTRES,

PIVOTANT SUR AXE.

CE nouveau mécanisme permet à toute main le une exécution facile, que jusqu'alors le cylindre seul ne pouvait donner. Outre une course beaucoup MOINS LONGUE qui permet d'aborder des difficultés sans crainte, il assure à l'exécutant une MARCHE REGULIÈRE, sans secousse aucune et surtout sans temps d'arrêt dont l'ancien système a donné malheureusement trop d'exemples.

BEAUBEUF FRÈRES, facteurs d'instruments de musique en cuivre, No. 26, rue St-Denis, Cour des Bleus, à Paris.

Dépôt chez Lion Pinsard & Co., 66 et 68, rue Royale, Nouvelle Orléans. 23déc—2pe mois.

Spécialité de Jumelles riches.

6 et 12 verres. Ces jumelles ont une clarté et un grossissement bien au dessus de toutes celles fabriquées jusqu'à ce jour. Harweiler Frères, Opticiens, Palais Royal, 129 (Galerie Valois) à Paris. 4 oct—6m5pm

☞ Dépôt chez Lion, Pinsard & Co. encoignure Royale et Bienville.

MEDAILLE D'HONNEUR.	MEDAILLE DE MERITE.
Exposition Française de 1849.	Exposition de Londres en 1851.

MAISON VIOLET,

PARFUMEUR CHIMISTE DE PARIS,

Fournisseur Privilégié de la Reine d'Espagne.

LES SAVONS FINS DE TOILETTE et la Parfumerie diverses de la Maison VIOLET jouissent à juste titre de la confiance de consommateurs les plus distingués [illegible] et sont de préparer à supporter les voyages de longs cours sans qu'aucune altération se produise. [illegible] ils distinguent aussi par la richesse et le bon goût [illegible] supériorité de parfum.

Nous citerons en première ligne LES SAVONS DE THRIDACE,—Jasmin d'Espagne,—Ceux du Cold Cream, puis les extraits concentrés des fleurs les plus douces au parfum, ainsi que les POMMADES EXTRA SUPERFINES.

[illegible] à l'Exposition française en 1849 ainsi qu'à l'Exposition Universelle de Londres en 1851. Ces récompenses exceptionnelles sont le plus bel éloge que nous puissions faire de la MAISON VIOLET, que nous recommandons aux acheteurs intelligents et aux consommateurs de bon goût.

DÉPOT: A la Nouvelle Orléans, chez LION, PINSARD & Co. No 66 & 68, rue Royale, encoignure Bienville. 18 nov—2pe

POMMADE ANTI-RHUMATISMALE,

Pour la guérison des maladies nerveuses, névralgies, rhumatismes ordinaires, RHUMATISMES ARTICULAIRES AIGUS, GOUTTE, PARALYSIE, LUMBAGO, CRAMPES, etc.

CETTE pommade, composée de corps gras et onctueux, combinés avec une grande quantité de plantes aromatiques et toniques, a la propriété de rendre aux muscles, aux nerfs et aux articulations leur élasticité première. Son absorption donne de la force et de la vigueur; elle rétablit et ranime la circulation, quelle que soit la cause qui l'ait entravée, l'enflure disparaît, les veines se dégagent et le mal est vaincu.

L'usage de ce remède est des plus faciles, car il ne s'emploie qu'en frictions faites principalement sur les articulations. Dans tous les cas, quel que soit le caractère de la douleur, il n'est jamais arrivé que des frictions faites au moment où la maladie commence à en sortir, n'aient eu pour effet de soulager ou même de chasser complètement la souffrance.

Parmi de nombreux témoignages, obtenus par les guérisons nombreuses que cette pommade a effectuées, nous n'en citerons qu'un seul, celui du célèbre LAMARTINE. Voici ce qu'il écrit à l'inventeur, Mme Lassus. Je puis, madame, légitimer votre demande d'explication personnelle, en assurant que votre panacée m'a été SALUTAIRE, et qu'elle m'a été un véritable BAUME A MES SOUFFRANCES.

En vente à Paris, rue Fontaine Molière, No 39, bis.—Dépôt à la Nouvelle Orléans, LION, PINSARD & CO., Nos 66 et 68, rue Royale. 24 déc—2pe

VANIER, Parfumeur Breveté,

27, RUE CAUMARTIN, PARIS.

Inventeur du Floride Vanier reconnu supérieur à toutes les eaux de toilette et vinaigres, fabrique de parfumerie extra fine, de savons au Benjoin renommés aux Etats-Unis. Eventails anciens et modernes, gants et curiosités.

Pour les demandes s'adresser à Lion, Pinsard & Co. encoig. Royale et Bienville 14 oct—

SPÉCIALITÉ D'ÉVENTAIL.

JUSTIN FONTAINE,

No. 29, rue Ste Appoline, à Paris.

GENRE de Paris, haute nouveauté, pour la Nouvelle Orléans et en général pour l'exportation. Agents, LION, PINSARD & Co. 66 & 68, rue Royale. 23déc—2p.s.—6m

LA SANTÉ UNIVERSELLE,

GUIDE MÉDICAL DES FAMILLES, DES INSTITUTEURS ET DES PERSONNES BIENFAISANTES,

Se publie à Paris, par le Dr. JULES MASSE,

Sous le patronage de professeurs éminens, parmi lesquels nous citerons Les Drs. RÉCAMIER, ROSTAN, NÉLATON.

PARaissant mensuelle, ornée chacune de 15 à 40 gravures sur bois. Chaque abonnement est de 12 livraisons et part de janvier à décembre de chaque année. Ce Journal ayant paru le 10 octobre 1851, le premier volume, terminé le 10 décembre 1852, contient 15 livraisons, au lieu de 12, sans augmentation de prix.

Prix de la souscription pour une année: Deux piastres.

On s'abonne à la Nouvelle Orléans, à la librairie de VICTOR HEBERT, No 149, rue de Chartres. 23déc—2p.s.—52f

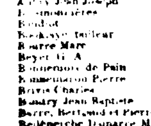

HYDROCLISE

POUR LAVEMENS ET INJECTIONS;

Nouvelle invention à jet continu, le seul sans piston, oiseau ni filasse, ni cuir, ni liège, et fonctionnant seul ou d'une seule main, sans aucune espèce de ressort.

Maison A. PETIT, inventeur des clysopompes, rue de la Cité, No 19, à Paris; Nouvelle Orléans, chez Lion, Pinsard & Cie, Nos 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville. 17 Nov—2pe

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—JANVIER 1853.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A[illegible] Jean Joseph	Juilliard Franç Victor Me
[illegible]	Knecht Elisabeth Mme
Bouldot	Lebret Pierre
Berkaye tailleur	Labarre (de) Saint Placide
Bourre Marc	Luegensland Jean Martin
Beyer G. A	Lavergne Hyppolite D.
Bonnemaison de Pain	Lebraud César
Bonnemaison Pierre	Lepaulmier Louis
Bravis Charles	Lotz Xavier
Baudry Jean Baptiste	Levy Moïse
Barre, Bertrand et Pierre	Lefebvre Cyprien
Redépeiche Dunarce Me	Leroy Victorine Alphonsi
Barrel Mme	Lemaître Jean Auguste
Cart Samuel	Mouton Paul
Chariffo François	Mendell n Mme veuve
Croquin Pierre Nicolas	Mulonnière Mme veuve
Comin, instituteur	Perreson Jacq. et Edouard
Chatel Marie Louis Désiré	Quéry ou Pierre Adolphe,
Cornen, née Genev[illegible]	Royer Charles
Coquillat Joseph	Reppel F. D.
Duporet, Mme Ve et Mlle	Schnell Joseph
Dubois Louis Léonard	Susu Auguste
Deborgue Pauline Mme	Salmon André
Désiré, maçon	Tournières (de)
Girardin, Mme Ve F Conrad	Thierry, les frères
Gaer Léopold	Thevenot François
G[illegible]man Gabriel	Vaguel Pierre Stanislas
Hayonin, les époux	Welsch Philippe Mme
Hirtalin, les époux	Wartell Mme, née Bouloux

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No. 102 entre St. Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 8 jan

BILLIEUX & REGGIO.

238, RUE BOURBON.

ONT reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord un superbe assortiment de marchandises sèches comprenant les articles suivants, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits:

Cachemire imprimé,
Mousseline laine imprimée et unie,
Mousseline laine noire 2/3 et 5/4,
Mérinos français, couleurs assorties,
Mérinos français noir, mérinos de Saxe,
Cachemire d'Ecosse noir et couleur,
Popeline chinée et changeant 5/4,
Ecossais soie et laine,
Orientale soie et laine damassée,
Barège noir et couleur, Alpaca broché,
Cachemirette uni noir et couleur,
Alpaca en très belle qualité,
Crêpe de Canton pour robes,
Barège imprimé, ordinaire et riche,
Ditto uni (toute nuance)
Draps de dames pour manteaux,
Tartans Ecossais et imprimés,
Damassée noir, Moiré noire,
Satin à la reine, Satin de Chine,
Gros d'Ecosse et Gros d'Afrique,
Gros du Rhin et Tafin noirs,
Gros de Naples et soie noir,
Taffetas glacés et poult de soie, Velours pour robes
Florence et marcelline noir et en couleur,
Indienne française et américaine,
Indienne à meuble et damas soie, coton et laine,
Mousseline do do do,
Courtepointes piquées blanches et couleurs,
Tapis de tables, Casimir pour pantalons,
Draps pour habits, toutes couleurs,
Cols brodés depuis $1 jusqu'à $15,
Manches du dernier genre, Mouchoir batiste brodé
Bandes mousseline et jaconat, broderie anglaise)
Mouchoirs batistes à carlette,
Gilets mérinos, soie et coton pour hommes,
Du dames et enfants,
Voiles et voilettes noirs et blancs,
Voile barège, gaze et crêpe,
Gants chevreaux, soie et laine,
Tapis en Bergo [illegible] pour dessous de table,
Châles crêpe de Chine, Beige en pièces,
Echarpes, crêpe de Chine, brodées et unies,
Bonnets brodés pour dames et enfants,
[illegible] anglais et allemands,
[illegible] pour lit et berceau,
[illegible] Flanelles françaises et anglaise,
[illegible], corsets patentés,
[illegible] de cheminée)
[illegible], boutons de nacre,
[illegible] et unis,
[illegible], etc. etc.
[illegible] assortiment complet d'articles de [illegible] qu'ils vendront à très bas prix de [illegible] BILLIEUX & REGGIO, 238, Bourbon
[illegible]

SALLE DE BILLARD DU VERANDAH.

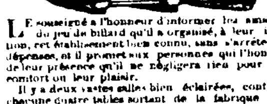

LE soussigné a l'honneur d'informer les amateurs du jeu de billard qu'il a organisé, à leur intention, cet établissement bien connu, sans s'arrêter aux dépenses, et il promet aux personnes qui l'honoreront de leur présence qu'il ne négligera rien pour leur comfort ou leur plaisir.

Il y a deux vastes salles bien éclairées, contenant chacune quatre tables sortant de la fabrique justement célèbre de B. Antognini, de cette ville. Ces tables sont faites d'acajou massif; quelques-unes ont le fond en ardoises, et les bandes de toutes les tables sont entourées d'une gomme élastique double. Ces bandes sont très élastiques et sont, d'après les amateurs du jeu de billard, les meilleures dont on se soit jamais servi.

Aucun jeu de hasard ne sera permis dans les salles; la table de la poule a été à cet effet retirée de la salle car le désir du soussigné est de faire de son établissement un lieu paisible de réunion pour ses amis et le public. Il y a longtemps qu'un pareil établissement manquait à la Nouvelle-Orléans: le soussigné compte par conséquent sur l'appui des amateurs du jeu de billard. 5 nov LUCAS ORLICH.

Chapeaux—Chapeaux, Chapeaux.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de France:

8,000 chapeaux de feutre sans apprêt, de différentes couleurs, tels que matelots, tyroliens et marins, qu'ils offrent à vendre aux marchands de la ville et de la campagne à des prix très modérés.

AUSSI:

Un renouvellement complet de leurs chapeaux d'hiver, savoir:

Chapeaux de soie de toute qualité.
Chapeaux de castor noir do.
Chapeaux de feutre casimir do.
Chapeaux de feutre noir et gris pour amazone.
Chapeaux de soie et feutre pour cadets.
Casquettes drap, velours, soie et toile cirée pour hommes et cadets, du genre le plus nouveau.
Chapeaux canotiers en toile cirée, de différentes couleurs.
Chapeaux de fantaisie pour enfans du 1er âge.
Casquettes de chasse en cuir, de couleurs assorties.

Nous continuerons comme par le passé de faire sur commande, toute espèce de chapeaux, au goût de nos pratiques, d'après la mesure prise avec le conformateur. ALBERT & TRICOU,

15déc 37 rue de Chartres et 63 rue Royale

DREZ

RUE DE CHARTRES, 67.

Fabrique, 57, Passage de la Bourse,

A L'HONNEUR de prévenir le public et ses clients qu'il vient de recevoir des chapeaux nouveau goût, de Paris.

AUSSI:

Un assortiment de casquettes et chapeaux fantaisie pour enfans de tous âges.
Casquettes de chasse.
Pour dames:—Chapeaux d'amazone.
" " Capotes noires et couleurs.

MM. les marchands de la campagne trouveront à s'assortir en chapeaux de tous genres et de toutes qualités.

ARNOUX,

ENCOIGNURE STE-ANNE ET CONDÉ, No 14.

GANTS Jouvin à 75 cts la paire, garantie vrais;
Do de légèrement tachés, à 60 cts;
Cachemires fin égale de toutes couleurs
Cols brodés, [illegible];
Do de riches, garnis;
Chemisettes brodées; mouchoirs brodées;
Cols unis plats, à 40 cts et 60 cts;
Mouchoirs batiste brodés; manches brodés;
Bandes, broderie anglaise;
Festons et entre-deux jaconat; de do mousseline;
Velours [illegible] pour rubans et [illegible], couleurs [illegible];
Soieries [illegible];
Satin à la reine, noir; do do uni;
Mousseline brodée pour rideaux et [illegible];
Do unie; do brodée à plaste;
Châles [illegible];
Le tout à des prix réduits. [illegible]

Agence de la Compagnie du Soleil.

Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1852.

CETTE [illegible] à cette de la [illegible] Agent.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Home Mutual Insurance Co. OF NEW ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la compagnie soumet le bilan suivant de ses affaires:

Montant des primes sur les polices émises pour l'année finissant le 31 décembre 1852, savoir:		
Primes sur [illegible]	[illegible]	
Primes sur les rivières	[illegible]	
Primes sur navires	[illegible]	
Total	[illegible]	
Primes non [illegible]	[illegible]	
Payé pour [illegible]		[illegible] 17
Pertes [illegible]		[illegible] 75
Pertes sur les rivières		[illegible] 10
Pertes [illegible]		[illegible]
Assurances reversées et dépenses, moins les intérêts &c.		28,699 45
Profit net pour l'année finissant le 31 décembre 1852		[illegible]
L'actif de la compagnie est comme suit:		
Billets donnés pour le montant des souscriptions		$267,500 11
Billets à courts échéances pour primes de clients		56,008 35
Montant dû sur les primes et en collection		5,674 34
En caisse		306,383 87
Total		[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans.—Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'il soit connu que le 15 janvier 1853, pardevant le soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville, a personnellement comparu Alexander Brother, président et James H Wheeler, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans (Home Mutual Insurance company of New Orleans), lesquels, après avoir été dûment assermentés conformément à la loi, déclare que le tableau qui précède est un extrait correct des livres de la dite compagnie.

A. BROTHER, président.
JAMES H. WHEELER, secrétaire.
Fait et assermenté pardevant moi ce 15 janvier 1853.
C. V. JONTE.
2me juge de paix de la paroisse d'Orléans.

☞ La direction a déclaré un dividende de quarante-neuf pour cent sur les primes de la compagnie pour l'année finissant le 31 décembre. Des certificats de scrip seront émis à partir du 1er mars prochain.

Cette compagnie continue à émettre des polices d'assurance sur les risques sur la mer, les rivières et les pertes en dommages par le feu, au taux ordinaire de prime.—Bureau No 46, rue du Bienville.

ALEXANDER BROTHER, président.
JOHN R. SHAW, vice président.
JAMES H WHEELER, secrétaire.
Nouvelle Orléans, 15 janvier 1853.

Administrateurs:

John R. Shaw,	L. Levy,	John C. Goodrich
John Thomas,	A. H. May,	J. E. Caldwell,
J J Green,	E. K Converse,	W L Lauer
Jno O Woodruff	John H Owen,	Wm Tufts,
Wm Knox,	John Hall,	S de Visser,
Saml. Stewart,	R McIlhenny,	Robt. Dyas,
R W Milbank,	J O Cocks,	W. Bogart.
S O Nelson,	J A Dougherty,	J W Gavin,
F Shaw,	H V Baxter,	J Eager
Manuel White,	T B Taylor,	John Rodenburg,
E O Rogers.		W H Letchford.

17 janv

BUREAU DE L'EXECUTIF,

Baton Rouge, 20 décembre 1852.

PROCLAMATION.

Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

$300 de récompense.

ATTENDU que j'ai reçu un avis officiel d'un meurtre commis le 9 du courant, dans la paroisse d'East Feliciana, par Joseph Bell, sur la personne d'un nommé Crowley.

En conséquence j'ai jugé convenable de lancer ma proclamation, invitant tous les bons citoyens de l'Etat à prêter leur aide pour l'arrestation dudit meurtrier ou meurtriers et offrant en outre, au nom de l'Etat, une récompense de $300 pour l'arrestation et la condamnation dudit Joseph Bell et une récompense additionnelle de $200 pour l'arrestation et la condamnation de James Bell, son complice. Ils sont tous deux jeunes et ont les cheveux et les yeux noirs. Joseph est âgé d'environ 22 ans et James d'environ 25.

(L. S.) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton Rouge, ce 20 décembre 1852 et la 77ème année de l'Indépendance des Etats-Unis.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur, CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

25 déc

A VENDRE par B. VALLS, 73 rue des Magasins:

190 boucauts riz de la Caroline prime,
100 caisses sucre blanc et jaune,
570 milliers cigares de la Havane des meilleures manufactures,
10 pipes vin de Catalogne,
200 sacs cacao de Guayaquil,
50 do do de Maracaïbo,
9 caisses cigarettes la Espanola,
10 balles et 9 sacs graines pour oiseaux,
40 sacs et 3 balles picadura,
140 pierres à filtrer,
78 dames-jeannes amandes douces sans coque,
20 sacs amandes à coque douce,
30 barils noir animal,
10 pipes eau-de-vie d'Espagne,
273 balles tabac de la Vuelta, pour capes et tripes,
40 balles salsepareille,
8 balles papier pour cigarettes. 17 janv

Cogna—Cognac.

EN débarquement du navire John Curtis, venant de Bordeaux,

30 quarts et 30 huitièmes Cognac 4me preuve de la marque bien connue Conté & Martin, de La Rochelle

A vendre par LANATA, GANDOLFO & CO., 9 et 10, Jefferson 14 jan

EN débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux:

60 barriques vin rouge C. C. Queyries, 1848,
10 do do J. C. Pesnac, 1848,
8 do do C. C. La Mission, 1847,
162 caisses vin rouge C. C. Haut Brion La Mission, 1841, 1844, 1842, 1846, à vendre par

CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale. 8 nov

VIN BLANC—77 demi pipes vin blanc Haut Barsac 5 do do du Haut Sauterne, à vendre par CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale. 12 oct

EN magasin et à vendre par le soussigné:

20 barriques vin vieux Médoc pour famille,
500 do bon ordinaire, 20 do Ht-Sauterne 1re qual,
20 barricons do do, 20 1/4 cornar marque [illegible],
[illegible] pipes premier marque [illegible],
10 barils whiskey très vieux, 10 do do N. Y.
2 pipes gin de Hollande,
200 caisses vin rouge diverses marques,
60 caisses fruits à l'eau-de-vie toutes qualités assor.,
20 caisses absinthe Eternod Pernod,
20 paniers genièvre d'Angers,
50 paniers bouteilles vides dites bordelaises,
500 milliers bouchons fins, pointus et réguliers, en paquets de 500 chaque et en balles de 15,000 à 30,000 chaque,
300 dames-jeannes toutes dimensions,
30 paniers champagne. PAUL LACROIX, 13, Toulouse. 14 déc

BALANCE à vendre par le soussigné, en débarquement du navire John Curtis, venant de Bordeaux:

100 barriques vin rouge, 12 barils vin blanc,
10 barils vin rouge Cantenac 1844,
60 do vin blanc, 100 caisses do,
6 quarts eau-de-vie Magloire Cantillon Juè 1825 CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville 13 jan

EN magasin et à vendre par le soussigné:

50 barriques vin rouge,
25 barriques vin rouge Léoville 1841,
20 do do Barsac. 63 barils vin blanc,
20 quarts eau-de-vie Coq Père et fils 1830,
16 do do Magloire Cantillon Jeune 1825,
300 caisses absinthe Beaupré Bravetton & Co.,
350 do vin blanc Haut Sauterne,
100 caisses fruits assortis à l'eau-de-vie,
45 do de abricots do do,
15 demi-barriques vin blanc supérieurs 1848,
300 caisses muscat, Jourdan Brives,
35 do thon mariné.
CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville 13 jan—8

Fusils—Fusils.

LES soussignés reçoivent par les navires Connecticut, du Havre et le Wendemere, de Liverpool:

Fusils doubles, français de $12 à $30
" " anglais de $18 à $30.
" simples " " de $4 à $12.

Et un grand assortiment d'articles de chasse, tels que Poires à poudre, Cornets, Capsules des meilleures marques anglaises et françaises.

URIAH, POLLARD & Co, 76, rue du Canal, près Chartres. 11 janv

Marchandises Nouvelles.

EN débarquement du Connecticut du Havre, les articles suivants:

25 grosses balles en gomme, muselines Nos. assortis,
200 paquets anneaux à rideaux do do
50 grosses cuillères en fer battu,
1,000,000 épingles G. D. en boîtes de 100 et 200,
500,000 oeillets métalliques,
25 douzaines mécaniques à oeillets,
25 do peignes à chignon modèles nouveaux,
25 do do buffles do

Le tout sera offert à bas prix pour du comptant.

URIAH A. POLLARD & CO., 76, rue du Canal, près Chartres. 11 janv

Bon marché.

U. LAROUSSINI & Co., Maison Rouge,

SUR LA LEVÉE.

TOUT le monde doit le savoir bon marché à toujours été notre moto, et ayant reconnu que meilleur marché nous vendions plus de bénéfice nous avions, nous nous sommes décidés à réduire nos prix de nouveau. Persuadés que le nouveau rabais que nous nous proposons de faire dès aujourd'hui sera goûté du public, nous osons espérer mériter la continuation de ses faveurs.

Notre stock se compose de tout ce qui peut être nécessaire aux habitans de la ville et de la campagne.

Sur nos mouchoirs fins de batiste le nouveau rabais sera énorme!

Nos barèges seront vendus à vil prix; alpaca en couleur, également.

Etamines à 10c. la yarde et au-dessus,
Dentelles de laine à 5 cts do do
Le tout enfin dans la même proportion

U. LAROUSSINI & Co
Maison Rouge sur la Levée près le marché aux Légumes 25 oct

Genièvre de Hollande de la marque Steambont, à vendre par les soussignés, qui continueront à tenir cette marque, reçue précédemment par Gildemeester & Co. J B IREAU & Co, 31 rue Gravier 13 aout

SUCCESSION DE C. A. JACOBS.

Vente pour effectuer un partage.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

MERCREDI 2 février 1853, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, ville de la Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 22 décembre 1852, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de feu Charles A. Jacobs et vendues pour effectuer un partage, savoir:

A VENDRE, en débarquement de la barque [illegible] Wolfe, de Bordeaux,

161 barriques vin rouge, bon ordinaire, pour

BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville 25nov

ATTENDU par le navire Bay State, de Bordeaux:

250 barriques VIN ROUGE, à vendre par BOYER FRERES, encoignure Moreau et Mandeville 14 déc

A VENDRE en débarquement de la barque Racthera, venant de Bordeaux:

25 barriques vin rouge, Montgaillard & Bazet, par BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville 25nov

---

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] Succession de N. B. Martin.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 5088.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 11 de janvier 1853, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 24 de janvier 1853, à 4 1/2 heures, P. M., en mon bureau, situé près de l'église St-Louis (deuxième district de cette ville), pour le compte de ladite succession, à l'adjudication de:

Une Montre en argent appartenant à la dite succession.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication. JAMES P. FREERT, Shérif de la paroisse d'Orléans 12jan—12,15,20,24

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Mary Ferguson.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la défunte ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. OCTAVE MOREL, Député Greffier 21jan—3en10

Succession de Charles Fondé—No 2407.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. JOHN S. BARON, Député Greffier 20jan—3en10

Succession de Joseph W. Foster.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans — Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires du défunt ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. OCTAVE MOREL, Député Greffier. 21jan—3en10

ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je Alfred Rousseau, greffier de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, certifie par ces présentes, que le huit décembre 1852 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire de M. F. O. Underhill, épouse de Geo. A. Underhill contre son mari, No 5066, dont les termes sont les suivants, savoir:

Pour les motifs enregistrés au dossier, il est en conséquence ordonné, adjugé et décrété que la demanderesse Marie Françoise Octavia Seguin, épouse de George Anthony Underhill, soit séparée de biens du défendeur, son dit mari, George Anthony Underhill et que la communauté d'acquêts et gains existant entre eux jusqu'ici soit dissoute; et il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la dite demanderesse recouvre dudit défendeur la somme de trois mille piastres ($3000), montant de ses biens paraphernaux et les frais du procès, avec le privilège et l'hypothèque accordés par la loi aux femmes mariées, réservant, cependant, aux créanciers du défendeur le droit de contester les dites réclamations à aucune époque postérieure aux présentes.

Jugement rendu le 8 décembre 1852.
Et signé le 14 décembre 1852.
(Signé) JOHN C LARUE, Juge.

En foi de quoi j'ai signé les présentes et j'ai apposé le sceau de la dite Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ce quatorzième jour de décembre de l'année de Notre Seigneur mil huit-cent-cinquante-deux et la soixante-dix-septième année de l'indépendance des Etats Unis.

(L. S.) ALF ROUSSEAU, Greffier 1janv 4en10

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Attendu que Edmond Meunier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Jean Baptiste Lespret, décédé intestat—avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. OCTAVE MOREL, Dép. Greffier 12an—3en10

Succession de Robert M. Bues.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par William Holmes, exécuteur testamentaire survivant du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément.

Par ordre de la Cour. OCTAVE MOREL, Dép. Greffier

James Larnet & Noel Girard vs leurs créanciers.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite faillite et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la première publication les raisons pour lesquelles le compte présenté par Christian Hanold, syndic de ladite faillite ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, A BOISBLANC, dep. greff. 12 janv—3en10

J. MENARD,

181, Vieille Levée, entre Quartier et Hôpital. Graines fraîches nouvelle recolte de 1852.

REÇU par les navires Eastern Queen et Old England du Havre:

Choux Gros Cabus,	Choux Bonneuil,
Choux Quintal,	Dito de Hollande,
Choux Gros Cœur de Bœuf,	Dito Vaugirard,
Choux Milan des Vertus,	Dito Milan hâtif,
Choux Gros York,	Dito hâtif de [illegible]
Choux Rouge,	Dito nain de [illegible]
Navet Rouleau jaune,	Dito Rutabaga,
Laitue Impériale,	[illegible]
Laitue Royale,	Laitue blonde de Hollande,
Laitue brune,	Dito rouge,
Chicorée frisée,	Dito d'hiver,
Cresson de fontaine,	Scarole,
Cresson Alénois,	Concombre large feuille,
Mache de Hollande,	Roquette,
Carrotte demi-longue,	Oseille large feuille,
Epinard large feuille,	Betterave longue,
Radis demi-long,	Radis rond hâtif,
Radis noir,	Raves roses,
Céleri plein grand blanc,	Céleri plein blanc hâtif,
Céleri rave plein,	Céleri navet ou rave,
Persil et Cerfeuille,	Oignons,
Salsifis,	Panais,
Choufleur demi-dur,	Bette blanche,
Navet gros plat blanc,	Navet boule de neige,
Navet plat blanc hâtif,	Navet colet rose,
Pois Royaux,	Pois Washington,
Pois Michaud,	Pois Washington hâtif,
Pois Prince Albert,	Pois sans parchemin

Ayant reçu une grande quantité de pois, ils seront vendus à bas prix, en prenant par baril ou par boisseau. 3 oct—

PHILIPPE ALLENET,

No 53 et 55, rue de Chartres.

REÇOIT en ce moment par navires Peter Marcy et Connecticut du Havre, et Benjamin Franklin, de New-York:

Un grand assortiment de galons de soie, rubans noirs velours, soutaches en fil, laine et soie, galons fil et coton de tous les numéros—soie Boche, fils de coton en boîtes et pelotes, corsets de la plus grande variété, dentelles, modes, ganses, tresses pour manteaux de dames, franches en laine pour meubles et glands en laine pour lits, laines à broder de Berlin, laines de Saxe à tricoter.

Le magasin de laines à broder et de mercerie a constamment plus de 1250 nuances de laines à broder, en grand approvisionnement de modèles assortis, aiguilles, crochets, &c. &c. 3janv

B. NAUTRE & CO.,

SUCCESSEURS DE S. MASPEREAU & Co.,

25 RUE CONDÉ, ENTRE STE-ANNE ET DUMAINE. 25

Magasin d'articles de ménage,

Et manufacture d'ouvrages en ferblanc, en tole et en plomb,

OFFRENT EN VENTE LES ARTICLES SUIVANS, SAVOIR:

Chaudières, fours de campagne, tours à queue, bouilloires, marmites, casseroles émaillées, étamées et en ferbattu, fers à repasser, grils et tout autre article de fonte.

Aussi: Ferblanterie, ferblanterie peinte, verrerie, faïence, lampes, lampes à huile chimique et à gaz, candélabres, lanternes de vestibule, porte-bouquets, chandeliers, gobelets et service de table plaqués.

ARTICLE D'ETAIN. Coutellerie de table, couverts plaqués, pendules, balais, soufflets et tous autres articles de ménage. PEINTURES DE TOUTE QUALITÉ. Pinceaux, vitres, litharge, huile de lin, huile cuite, esprit de térébenthine, vernis de toute qualité, huile de graisse, huile chimique, gaz et alcool duits. Le tout à des prix réduits.

AUSSI: Briques à feu, anglaises. Agents pour les cuisines Beebe.

" pompes aspirantes et refoulantes de Warner avec tuyaux en fer à vis.
" Forges portatives de Queen.
" parstonnerres de J. Spratt. 14 jan

Compagnie de la Poudre du Hazard.

C. T. BUDDECKE & CO.,

Agents, rue Tchoupitoulas, No 100.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer et commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelle que soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement garantie pour n'avoir jamais été surpassée, mais est en outre considérée supérieure à toutes les autres marques; ayant acquis la préférence partout où elle a été introduite et où elle a été connue. Cette manufacture de poudre est maintenant la plus grande des Etats-Unis. Tous colis desquels on des sera pas satisfait seront repris, et les frais et déboursés seront remboursés. Nous avons toutes les qualités en main, en barils, demi-barils et quarts, ainsi qu'en caisses en ferblanc, très convenables pour ce marché. N'importe quelle quantité sera délivrée aux prix réguliers à bord des steamboats ou à tout autre endroit, sur un ordre laissé à notre magasin.

C. T. BUDDECKE & CO., 100, Tchoupitoulas. 24oct—1an

EN magasin et à vendre par le soussigné—Vin rouge de 1re qualité, Chateau Margaux en barriques, do do Chateau Lafitte en barriques, Chateau Margaux, Chateau Haut Brion et Chateau Lafitte en caisses.

Quarts pipes et octaves eau-de-vie de Cognac de différentes marques.

Vin blanc en barils.

Vieux whiskey Bourbon, vieux whiskey Monongahela, eau-de-vie pêche, vermouth, fruits à l'eau-de-vie, vieux rhum de la Jamaïque, vin de Madère, huile d'olive et une variété d'autres articles.

NADAU DU TREIL, 26, rue St Louis 13déc

Acres de chaussée en trouve une grande salle convenable pour un café; 3 chambres une grande galerie au second étage un grenier &c.

PUBLIC PAGE — Terrains sur le Canal Carondelet.

(see VENTES columns below)

VENTES A L'ENCAN.

Vente à long terme.

Glendy Burke vs. ses créanciers et les créanciers de Glendy Burke & Co.

Deuxième Cour du District de la Nouvelle-Orléans—No 5,083.

PAR BACH & JAMES, encanteurs et estimateurs. Bureau, No 50 rue Gravier.

MERCREDI, 26 janvier 1853, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue Gravier, entre Gravier et Natchez [illegible] en vertu d'un ordre de vente de l'honorable [illegible] Buchanan, juge de la Cinquième Cour du District de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 novembre 1852 et sous la surveillance de [illegible] syndic de la faillite de Glendy Burke et [illegible] créanciers de Glendy Burke, les propriétés ci-après décrites, abandonnées par l'insolvable à ses créanciers, savoir:

Propriétés situées dans le premier district:

Tous les lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Commune, Baronne et Philippa, connus sur le plan de l'Etat de la Maison d'Etat et désignés par les lots Nos 5, 6, 7, 8, 18, 19, 20 et 21, sur un plan signé Nr Variétar par Charles Auguste Tallarie, notaire public, et annexé à un acte de vente passé par l'Etat de la Louisiane à Royal A. Porter, à la dite date, en date du 25 mai 1852.

Les lots Nos 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 24 pieds de face à la rue du Canal, 24 pieds de face à un corridor d'une largeur de 12 pieds, s'étendant de la rue Baronne à la rue Philippa et commun à la propriété attenante sur une profondeur de 126 pieds chaque. Les bâtisses qui se trouvent sur la propriété ci-dessus décrite se composent d'un magasin en briques à trois étages sur chaque lot, façade en briques de granite et piliers en fer, [illegible]

Le lot No 18 mesure 24 pieds de face à un corridor d'une largeur de 12 pieds, s'étendant de la rue Baronne à la rue Philippa et commun à la propriété attenante sur une profondeur de 126 pieds [illegible]

Le lot No 19 mesure 25 pieds et 7 pouces de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 135 pieds et 6 lignes et face à un corridor d'une largeur de 12 pieds s'étendant de la rue Baronne à la rue Philippa et commun à la propriété attenante sur une profondeur de 159 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No 20 et d'une largeur de 26 pieds dans le fond sur la ligne qui le sépare du lot No 18.

Le lot No 20 mesure 25 pieds et 7 pouces de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 159 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No 19, et une partie du lot No 17, 159 pieds 3 pouces et 7 1/4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 21, 22 pieds et 9 pouces de large dans le fond, sur la ligne qui le sépare des lots Nos 25 et 26.

Le lot 21 mesure 25 pieds et 7 pouces de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 159 pieds 3 pouces et 7 1/4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 20, 160 pieds 7 pouces et 6 1/2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 22 et 32 pieds et 9 pouces de large dans le fond sur la ligne qui le sépare des lots Nos 24 et 25.

Conditions de la vente des propriétés ci-dessus; les acquéreurs devant assumer les billets hypothécaires ci-après décrits, savoir:

Lot No 5.—Premièrement.

Un billet de la somme de $6,213. 96, souscrit par le dit Glendy Burke, en date du 16 mai 1850 à son ordre, endossé par le dit Glendy Burke et payable le 21 mars 1872, au bureau du trésorier de l'Etat de la Louisiane.

Deuxièmement.

Quarante-deux billets distincts de la somme de $155. 35 chaque, endossés à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nlle-Orléans, le 1er décembre et le 1er juin de chaque année, jusqu'au 1er décembre 1871, le tout s'élevant à la somme de $6,524. 70, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Troisièmement.

Un billet daté, souscrit et endossé de la même manière, et payable le 21 mars 1872 à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans. Ledit billet de la somme de $94 94, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Lot No 6.—Premièrement.

Un billet de la somme de $5,976 51, souscrit par ledit Glendy Burke, à son ordre, en date du 16 mai 1850, et endossé par ledit Glendy Burke et payable le 21 mars 1872 au bureau du trésorier de l'Etat de la Louisiane.

Deuxièmement.

Quarante-deux billets distincts, de la somme de $149 41 chaque, payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans le 1er décembre et le 1er juin de chaque année jusqu'au 1er décembre 1871, le tout s'élevant à la somme de $6,275 22, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Troisièmement.

Un billet daté, souscrit et endossé de la même manière et payable le 21 mars 1872 à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans. Ledit billet est de la somme de $91 11, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Lot No 7.—Premièrement.

Un billet de la somme de $6 085 25 souscrit par le dit Glendy Burke, en date du 16 mai 1850, à son ordre et endossé par le dit Glendy Burke et payable le 21 mars 1872 au bureau du Trésorier de l'Etat de la Louisiane.

Deuxièmement.

Quarante deux billets distinct de $152 34 chaque souscrit et endossés de la même manière, payable à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans, le 1er décembre et le 1er juin de chaque année jusqu'au 1er décembre 1871, le tout s'élevant [illegible] montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Troisièmement.

Un billet daté, souscrit et endossé de la même manière et payable le 21 mars 1872 à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans. Ledit billet de la somme de [illegible], montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Lot No 8.—Premièrement.

Un billet de [illegible] souscrit par le dit Glendy Burke le 16 mai 1850, à son ordre, endossé par le dit Glendy Burke, et payable le 21 mars 1872 au Bureau du Trésorier de l'Etat de la Louisiane.

Deuxièmement.

Quarante deux billets distincts de $159 31 chaque, datés, souscrits et endossés de la même manière, et payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans, le 1er décembre et le 1er juin de chaque année jusqu'au 1er décembre 1871, le tout s'élevant à la somme de $6691 02, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Troisièmement.

Un billet daté, souscrit et endossé de la même manière et payable le 21 mars 1872 à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans. Ledit billet est de $97 36, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Lot No 18—Premièrement.

Un billet de la somme de [illegible], souscrit par le dit Glendy Burke, en date du 16 mai 1850, à son ordre, endossé par ledit Glendy Burke et payable le 21 mars 1872 au bureau du Trésorier de l'Etat de la Louisiane.

Deuxièmement.

Quarante-deux billets distincts de $23 68 chaque, datés, souscrits et endossés de la même manière, et payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nlle-Orléans, le 1er décembre et le 1er juin de chaque année, jusqu'au 1er décembre 1871, le tout s'élevant à la somme de $1240 56, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Troisièmement.

Un billet daté, souscrit et endossé de la même manière et payable le 21 mars 1872, à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans. Ledit billet est de $18 14, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Lot No 19—Premièrement.

Un billet de $5,54 13, souscrit par le dit Glendy Burke, en date du 16 mai 1850, à son ordre et endossé par le dit Glendy Burke et payable le 21 mars 1872 au bureau du Trésorier de l'Etat de la Louisiane.

Deuxièmement.

Quarante-deux billets distincts de $138 52 chaque, datés, souscrits et endossés de la même manière, et payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans, le 1er décembre et le 1er juin de chaque année, jusqu'au 1er décembre 1871, le tout s'élevant à la somme de $5818 28, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Troisièmement.

Un billet daté, souscrit et endossé de la même manière et payable le 21 mars 1872, à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans. Le dit billet est de $84 65, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Lot No 20—Premièrement.

Un billet de $4,749 54 souscrit par le dit Glendy Burke, daté le 16 mai 1850, à son ordre et endossé par le dit Glendy Burke, et payable le 21 mars 1872 au bureau du Trésorier de l'Etat de la Louisiane.

Deuxièmement.

Quarante-deux billets distincts, de $118 74 chaque, datés, souscrits et endossés de la même manière et payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nlle-Orléans, le 1er décembre et le 1er juin de chaque année jusqu'au 1er décembre 1871, le tout s'élevant à la somme de $4,987 08, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Troisièmement.

Un billet daté, souscrit et endossé de la même manière et payable le 21 mars 1872 à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans. Ledit billet est de $72 56, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Lot No 21—Premièrement.

Un billet de $4,997 02 souscrit par le dit Glendy Burke, daté le 16 mai 1850, à son ordre, endossé par le dit Glendy Burke et payable le 21 mars 1872, au bureau du Trésorier de l'Etat de la Louisiane.

Deuxièmement.

Quarante-deux billets distincts de $124 68 chaque, datés, souscrits et endossés de la même manière, payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nlle Orléans, le 1er décembre et le 1er juin de chaque année jusqu'au 1er décembre 1871, le tout s'élevant à la somme de $5236 56, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Troisièmement.

Un billet daté, souscrit et endossé de la même manière et payable le 21 mars 1872 à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans. Ledit billet est de $76 19, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Les billets ci-dessus décrits, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les montants des hypothèques assumées, seront à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois avec hypothèque sur la propriété.

Conformément à l'acte de vente passé par l'Etat de la Louisiane, les acquéreurs auront le privilège de changer leurs billets, à quelque époque que ce soit, pour les billets de l'Etat d'un montant équivalent qui seront dûs le 21 mars 1852.

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Circus, Philippe, Girod et Julia, désigné par le No 4 d'après un plan dressé par C. F. Trimple, alors député-voyer, le 14 juillet 1834 et annexé à un acte passé pardevant Charles De Armas, alors notaire public en cette ville, le 12 octobre 1835; le dit lot mesure 27 pieds, 7 pouces 6 lignes face à la rue Philippa, sur 95 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. La bâtisse se compose d'une maison en bois à deux étages, cuisine en bois à deux étages, une grande citerne et bâtisses dépendantes en bon ordre.

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Canal, Commune, Rempart et Philippa, désigné par le No 6, d'après un plan dressé par Henry Mulhausen, architecte et voyer civil, sous date du 13 juillet 1846 et déposé dans l'étude de Louis T. Caire, alors notaire public en cette ville; ledit lot mesure 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue des Remparts, par 123 pieds 10 pouces 4 lignes 1/2 sur la ligne voisine de la rue du Canal, et 122 pieds 3 pouces 4 lignes sur l'autre côté, divisant ledit lot du lot No 7, et 23 pieds 2 pouces et 1 ligne dans le fond, donnant sur une allée commune de 12 pieds de large, le tout mesure américaine. Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages, une grande citerne, &c.

Propriétés dans le Deuxième District.

Quatre certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, situés dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Derbigny, Claiborne et Promenade Carondelet, numérotés 1, 2, 3 et 4, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député-voyer des 2me et 3e Districts, daté et signé par lui, Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1852. Le lot No 1 est de forme irrégulière, et mesure 95 pieds face à la rue St Pierre, sur 116 pieds 4 pouces, 4 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Claiborne, 99 pieds 4 pouces, 5 lignes de profondeur sur le côté opposé et parallèle à la rue Derbigny, puis s'étend de ce point de 5 pieds à angle droit, dans la direction de la rue Derbigny, et reprend sur la profondeur dans la direction de la Promenade Carondelet 24 pieds 1 pouce, ayant de ce point le côté parallèle à la Promenade Carondelet 25 pieds 1 pouce 11 ligne et s'étendant sur la ligne vers la rue St Pierre de 3 pieds 4 pouces, et prenant alors une largeur en ligne directe de soixante quinze pieds sur la ligne de division des Nos 2, 3 et 4. Les édifices se composent d'une grande et belle maison en briques avec galeries devant et derrière, une cuisine en bois à deux étages, écuries, dépendances, citernes, ainsi qu'un beau jardin; le tout bien fini.

Le lot No 2 mesure 24 pieds 7 pouces 4 lignes face à la promenade Carondelet, 78 pieds de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Derbigny, sur 77 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 3 et une largeur de 24 pieds 6 pouces 4 lignes dans le fond sur une portion de la ligne de division du lot No 1.

Le lot No 3 mesure 25 pieds de face sur la Promenade Carondelet, sur une profondeur de 77 pieds où la direction de la ligne de division du lot No 2, sur une profondeur de 75 pieds 7 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 4 et une profondeur de dans le fond de 24 pieds 11 pouces sur la ligne qui le divise d'une portion du fond du lot No 1.

Le lot No 4 mesure 25 pieds, 7 pouces 4 lignes face à la Promenade Carondelet, 75 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No 3, 74 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Claiborne et 25 pieds 6 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, sur une portion de la ligne de division du lot No 1.

Il y a sur chacun de ces lots une maison basse en bois, presque neuve, avec cuisine, puits, citerne, dépendances, le tout dans le meilleur ordre.

Propriétés dans le deux district.

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible]

[illegible] Conditions de la vente, [illegible] portant hypothèque spéciale sur les propriétés, payables à 6, 12, 18 [illegible] mois de crédit.

Actes de vente pardevant P. W. Robinson, Not. Pub. aux frais des acquéreurs. 20 déc—janv. 13,20,26

VENTES A L'ENCAN.

Meubles, Meubles, Meubles!

Succession de Hilaire Couvrelle.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible] 21 janvier 1853, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, [illegible] rue St Ferdinand, entre Grands-Hommes et Craps:

Les effets Mobiliers appartenant à ladite succession, consistant en un joli [illegible] de salon, [illegible], lits, armoires, [illegible], pendules, rideaux, un superbe service en porcelaine blanche, batterie de cuisine, etc. etc.

Aussi—Une grande quantité de plumes rares, en pots.

Conditions: comptant. 19 jan

Steamer Sydonia.

PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI 2 février 1853, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de la Cour de District dans et pour la paroisse de St-Landry, en date du 14 janvier 1853:

La moitié indivise du bateau à vapeur SYDONIA, appartenant à la succession de Joseph Bercier, décédé.

Conditions:—$5,000 comptant et la balance à trois, six et neuf mois de crédit. Les acheteurs donneront leurs billets avec une sécurité personnelle à la satisfaction des vendeurs, Laure Johnson et Robert Bourgeois, administrateurs de ladite succession, et porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement. 19 jan

Vente pour cause de départ.

PAR F. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 22 janvier 1853, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

La négresse créole MARIE LOUISE, d'environ 23 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique.

GEORGES, jeune nègre d'environ 10 ans, très intelligent et joli sujet, tous deux garantis sous tous les rapports.

Conditions:—Comptant. Actes pardevant Félix Percy, notaire public. 19 janv

Vente à long terme de 2 magasins ayant façade sur la Levée et sur la rue Gallatin.

PAR J. EUGENE TOURNE, encanteur.

Bureau, 95, rue Commune.

SAMEDI 22 janvier il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Louis, à midi,

Un certain lot de terre dans l'îlet borné par la Levée, les rues Ursulines, Gallatin et Hôpital, mesurant 25 pieds 11 po ces, 2 lignes de face sur la Levée par 79 pieds 3 pouces 2 lignes au côté, 82 pieds 6 pouces sur l'autre côté, 25 pieds 2 pouces, 5 lignes de face sur la rue Gallatin.

Aussi—Toutes les améliorations qui en dépendent, comprenant deux magasins en briques, solidement bâtis, couverts en ardoise, élevés de deux étages avec les installations de gaz &c.

Au rez de chaussée en trouve une grande salle convenable pour un café; 3 chambres une grande galerie au second étage un grenier &c. sur le côté de la Levée.

Aussi—Sur la rue Gallatin, un magasin, deux chambres et un cabinet construits aux frais de ma [illegible].

Le tout selon un plan tracé par F. Reneser Tourné, et maintenant exposé à la Bourse St Louis.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, pour des billets sans intérêt, endossés à satisfaction, portant hypothèque sur la propriété et pour ceux dans le cas où les billets ne seraient pas payés à échéance.

Acte de vente devant F. Lacoste, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 18 janv

Terrains sur le Canal Carondelet.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi 22 janvier 1853, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

Un lot de terre situé sur la Promenade Carondelet, entre Tremé et Marais, ayant 30 pieds de face sur environ 80 pieds de profondeur et face à la rue St-Pierre—Ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent, une maison [illegible], le tout loué comme dépôt de bois et de charbon.

Trois lots de terre formant l'encoignure des rues Trouseau et de la Promenade Carondelet, ayant chacun 25 pieds de face, sur 100 pieds de profondeur.

Deux lots de terre, ayant environ 25 pieds de face à la rue des Grefiers, entre Tonti et Rochebalve, sur environ 80 pieds de profondeur.

Quatre lots encoignures Gélvez et Laharpe, ayant 30 pieds de face à la rue Laharpe, sur 100 pieds de profondeur.

Deux lots, rue Bagatelle, entre Girod et St-Jean-Baptiste, ayant 32 pieds de face sur environ 120 pieds de profondeur.

☞ Voir les plans qui sont à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 18janv

Succession de Marie Noel, veuve Beaulieu.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 5 février 1853, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 23 décembre 1852:

Les esclaves et la moitié indivise de la propriété ci-après décrite, appartenant à ladite succession, ainsi que l'autre moitié appartenant à dame Antoine Coste, à savoir:

[illegible] Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Kerlerec et Columbus, et désigné par le numéro [illegible]

Le nègre créole JACK, âgé d'environ 24 ans, bon sujet.

Le nègre créole LOUIS ou DICK, âgé d'environ 19 ans, bon sujet.

Conditions—Pour la propriété foncière, moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, pour les esclaves, une moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction, portant hypothèque et intérêt à raison de 8 pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant O. De Armas, notaire public. 9 jan—5 fév

Propriété améliorée, de valeur, près du marché Irwin.

Succession de John Egan.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

MERCREDI 2 février 1853, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 28 décembre 1852, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de feu John Egan, savoir:

Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district, compris entre les rues Melpomène, Dryades, Baronne et Thalie, désigné par le No 4 d'après un plan de l'arpenteur de la ville, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Melpomène, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en briques, à deux étages, et une cuisine en briques à deux étages, se trouvant au n°, décrite sur le plan d'une manière plus complète.

Conditions—La moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, avec billets portant hypothèque sur la propriété. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 31 déc

Vente publique d'une Habitation Sucrière.

UNE HABITATION appartenant individuellement à la succession de feu Charles Fortin d'une part, et au docteur Edouard Fortin de l'autre, située dans la paroisse St-Jean-Baptiste, rive gauche du fleuve Mississipi, à 60 milles de la Nouvelle-Orléans, sera, par suite de licitation, vendue aux enchères publiques, sur les lieux, le lundi 24 de janvier 1853, à 10 heures A. M.

Sont inclus de la vente: ESCLAVES des deux sexes, les CHEVAUX, MULETS et BETES A CORNES, et en outre les ustensiles aratoires quelconques, servant à l'usage de la dite habitation. Aussi 49 Actions au capital de la Banque de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, avec les charges et bénéfices qui en dépendent, seront vendues en bloc avec la propriété foncière, avec [illegible] conditions suivantes:

1° L'acquéreur assumera le paiement de $5,066 46 dues par treizième, chaque année le 1er de mai, à la Banque de l'Association Consolidée, portant intérêt à 5 pour cent l'an, et garanties par hypothèques tant sur ladite habitation et les esclaves.

2° La balance du prix d'adjudication sera payée en cinquième comptant et le reste en quatre termes égaux, échéant le 1er mai des années 1854, 1855, 1856 et 1857, en billets divisés en coupons, endossés à la satisfaction des vendeurs et garantis par hypothèque spéciale sur les biens vendus.

Pour plus amples détails, voir les affiches légalement apposées par le shérif aux lieux voulus dans la paroisse St Jean Baptiste. 10 jan—10,15,20

ATTENDU par le navire Che Thompson, de Bordeaux:

175 caisses Ch. Haut Brion et J. Eugène Larrieu,
45 " " Haut Preanac La Montagne, de J. Eugène Larrieu en 1/2 bouteilles, à vendre par FAURES & NORMAN, 33 & 35, rue Royale 7janv

ATTENDU par le navire Ch. Thompson, de Bordeaux:

20 barriques vin rouge Médoc 1849,
12 caisses curaçao de Hollande,
10 do eau de vie de Danzick,
10 do marasquino de Zara.
A vendre par FAURES & NORMAN, 33 &35, rue Royale 7janv

Produits de la Havane

En Magasin et à vendre par les soussignés:

SUCRE—Blanc, jaune, brut, très beau.
CAFE—Café vert de 1re qualité, nouvelle récolte.
TABAC en feuille—Vuelta de Abajo véritable.
AM DON—En barils, 1re belle qualité.
CONSERVES & CONFITURES—Un bel assortiment.

CIGARETTES—Diverses marques recherchées.

CIGARES—Un très beau choix de cigares venant d'être reçus par le brick P. Soulé et la goélette Milas, comprenant des marques très recherchées telles que: Cabargas, Cabanas, La Voz, la Voluntad, las Armas de Bremen, Castanedo, las Bellas Artes, la Cunila, Edo El Catolico, El Yumour, Espanola, Norena, Fontics, Magnolia, Don Juan, Diana, &c. &c.

Aussi: Un envoi de la marque bien connue La INTIMIDAD, comprenant: Londres, Cazadores, Media Regalias et Celindrados, le tout à vendre à des conditions raisonnables.

DELVAILLE & MORENO, No 34, Vieille Levée 12janv

Plus de 2000 volumes de tous les formats,

Pour Dames, Demoiselles et Enfans,

reçus par VICTOR HEBERT & Co,

149, rue de Chartres.

CES ouvrages ont été choisis parmi ce qui a paru de plus nouveau, de plus estimé en littérature, de plus beau comme illustration et de plus riche, et de meilleur goût quant à la reliure, entr'autres:

Versailles, Palais. Musée. Jardins.
Beautés de l'histoire de France.
Contes de Charles Nodier.
St-Vincent de Paul, par l'abbé Orsini.
La Vierge, par l'abbé Orsini.
Les Enfants peints d'après nature.
Paris monumental et historique.
L'Univers illustré.
Aventures sur mer et sur terre.
Frère et Sœur ou les bienfaits de l'éducation.
Histoire d'un casse-noisette.
Le Prince Coqueluche.
Aventures du Prince Cheneris.
&c. &c. &c. &c.
Livres de Piété français, anglais et espagnols.
17 déc

Aux Amateurs de BELLES VOLAILLES.

LE soussigné offre à vendre un assortiment de volailles de choix, de tous âges, comprenant tous les plus grosses races et provenant de la plus belle collection qui ait jamais été importée dans le Sud.

Son assortiment, qui fait l'admiration de tous ceux, qui l'ont vu, se compose en partie de "Cochinchinois royaux," "Shanghaes en couleur," "Shanghaes blancs," "Shanghaes noirs," "Brahma Pootras," "Quang-tongs," "Polonaises épinglées," etc. etc.

Des œufs frais (pour la couvée) des qualités ci-dessus désignées, seront emballés avec soin pour l'exportation.

Les amateurs éleveurs de volailles qui désirent se procurer des races pures, peuvent adresser leurs ordres par lettres ou différemment à

A VERLOIN DE GRUY, 28, rue Conti ou au No 323, rue des Remparts, entre Hôpital et Quartier, où le public en général est invité à venir les examiner. 8 oct—1an

EN débarquement du navire Bay State, venant de Bordeaux—148 bques. vin rouge St Julien Médoc

100 caisses do Cantenac,
25 do du Chateau Giscours,
135 do fruits à l'eau de vie assortis,
9 do moutarde diaphane Bogue Frères,
4 do macaroni, 4 do vermicelli,
1 baril mouchoirs de Lyon,
A vendre par J. B. PREAU & Co. 28 déc Nos 31 et 33, rue Gravier

EN débarquement du navire Connecticut, venant du Havre—100 paniers champagne cuvée de Montebello, en bouteilles et 1/2 do.

A vendre par J. B. PREAU & Co. 28 déc 31 et 33 Gravier

EN débarquement du navire Peter Marcy, venant du Havre—[illegible] Père & Fils, en bouteilles et 1/2 do [illegible]

D[illegible]

VENTES DE CE JOUR

IL sera vendu à l'encan [illegible], à la Rotonde [illegible] Orléans [illegible]

[illegible] Terre aux Boeufs [illegible]

L'habitation est en parfait état et la récolte est prête à être rentrée.

Cette belle habitation, située sur le coteau de la Terre aux Boeufs, n'est qu'à [illegible] milles de la Nouvelle-Orléans, sa position la met, plus que toute autre partie de l'Etat, à l'abri des crevasses. Le Chemin de fer du Golfe du Mexique passe près de la sucrerie et les chars communiquent trois fois par jour avec la ville.

TERMES ET CONDITIONS:

$20,000 comptant et la balance à 1, 2, 3, 4 et 5 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et les esclaves. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Le crédit de vente et à cause de nos achats de [illegible] et les billets seront payables à la Banque de la Louisiane.

On pourra obtenir, au bureau des encanteurs de plus amples détails et une description complète de la propriété et des esclaves.

Les personnes qui désirent visiter la propriété devront s'adresser aux encanteurs, à l'Arcade de Banks. Acte de vente pardevant Theo Guyol, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 24 déc—25,1,2,8,15,17,19,20

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Feignon Mercier.

PAR J. A. BONNEVAL, Bureau, No 54, rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. C. Clark, juge de la Troisième Cour de District de la paroisse de Jefferson, en date du 11 janvier 1853, il sera vendu à l'encan le samedi, 19 de février 1853, à midi, à la Bourse St-Louis:

CLEMENCE, négresse âgée d'environ 40 ans, cuisinière et domestique de confiance.

Conditions—comptant.

L'acte de vente pardevant Paul Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21jan—20,12,19

Vente à crédit de Marchandises Sèches.

PAR H. PEYCHAUD & Co, C. SAMORY, Encanteur.

VENDREDI, 21 janvier 1853, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 26, rue de la Vieille-Levée, entre Bienville et Douane—

Un assortiment de marchandises consistant en indiennes de fantaisie, jaconats, mousseline suisse, mousseline imprimée, ginga fil, brétagne, drap d'été, alpaca, coton blanc et écru, serviettes de fantaisie, nappes, coton bleu, cotonnade, [illegible], coutil fil, etc. cotonnade à carreaux, bretelles, cravates, mouchoirs, chemises de peau, toile, coutil fil, ombrelles, foulards, &c. &c.

Conditions libérales à la vente. 20jan

Marchandises de fantaisie.

PAR F. FERNANDEZ.

SAMEDI, 22 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, encoignure St Louis et Chartres, No 18, un très bel assortiment de marchandises sèches de fantaisie, comprenant—belles mousselines brodées, manchettes brodées, jupes brodées, fil bon, bonneterie, rubans, etc. [illegible]

Immédiatement après—un assortiment de marchandises, &c. 20 jan

PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi 22 janvier 1853, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

2 beaux lots de terre situés dans le faubourg Tremé dans l'îlet No 24, compris entre les rues Ste-Anne, Orléans, Galvez et Miro. Lesdits lots ont chacun 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur environ 79 pieds de profondeur. Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Acte de vente pardevant A Ducatel, notaire public. 20jan

Vente de propriétés à un long crédit.

PAR J. A. BONNEVAL, Bureau, No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan, samedi 22 courant, à midi, à la Bourse St Louis, les propriétés ci-après décrites:

Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Quartier Royale, Bourbon et Hôpital, mesurant 49 pieds 8 pouces de face à la rue du Quartier, sur une profondeur de 60 pieds [illegible]

[illegible] Un certain lot de terre situé dans le troisième district, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Johnson et Galvez, mesurant 30 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 120 pieds; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de 4 appartements, cuisine, puits, &c.

Un certain lot de terre situé dans le 3me District, dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Grand et St Jean Baptiste, mesurant 31 pieds 11 1/2 pouces de face à la rue l'Union sur une profondeur de 86 pieds [illegible]

Conditions—Pour la propriété premièrement décrite, [illegible] pour le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque [illegible]

Les actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 18 jan

Esclaves de valeur et maisons en briques sur la rue des Remparts, à longs termes.

Succession de Vve F. P. L. V. Labarre.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un jugement d'homologation, rendu le 7 décembre 1852 par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu en vente publique, samedi 22 janvier 1853, à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, les biens ci-après de la dite succession:

1°—Un lot de terre, situé dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Dumaine et St-Philippe, mesurant 24 pieds, 4 pouces et 2 lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de [illegible] pieds, 11 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, ensemble une maison en briques, contenant quatre pièces, deux cabinets, galeries; un dessus en deux chambres, un appartement de deux pièces, cuisine et écurie; l'ensemble en bon état. Acquis par la succession de la Banque de la Louisiane.

2°—Un lot de terre attenant au précédent, mesurant 24 pieds de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 100 pieds; ensemble une maison en briques, contenant deux chambres, galeries, dépendances, cuisine, le tout en bon état [illegible]

Entre cette propriété et le mur de la maison voisine, appartenant à M John B. L. Labarre, il y a un espace de 2 pieds environ, ledit espace appartient à la succession [illegible]

Esclaves.

3°—FELICIE, négresse, âgée d'environ 17 ans.
4°—ELIZABETH, négresse âgée d'environ 18 ans
5°—ADELE, mulâtresse, âgée d'environ 25 ans.
6°—CECILE, négresse âgée d'environ 23 ans, bon sujet et propre à tous les services d'un ménage.
7°—MARY, négresse âgée d'environ 42 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.
8°—LUCY, négresse âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière, ensemble ses deux enfants Aglaé, négritte âgée d'environ 10 ans, et Marie, négritte âgée de 8 ans.
9°—VICTORINE, fille de Lucy, âgée d'environ 13 ans.
10—JULIETTE, mulâtresse âgée d'environ 34 ans, très bon sujet, propre à tout; ensemble ses trois enfants, Mélanie, négritte de 10 ans, Césaire, quarteronne de 7 ans et Henriette, quarteronne de 2 ans.
11—EMMA fille de Juliette, âgée de 16 ans.
12—ELODIE, négresse âgée d'environ 25 ans, bon sujet, domestique de maison, ensemble ses deux enfants, Mélanie, négritte de 4 ans, et Célestin, négrillon de 14 mois.
13—POIGNON, négresse créole, âgée de 14 ans, domestique de maison et domestique.
14—ARSENE, négresse âgée d'environ 52 ans, bon sujet, propre aux gros travaux [illegible]
15—EDDY, négresse âgée de 60 ans.
16—POIGNON, 53 ans, négresse infirme et affectée d'ulcères.

Termes et conditions—L'acquéreur de la propriété premièrement décrite paiera comptant $412 55/100 du jour, et assumera le paiement d'une obligation (stock note) réduite à $3,774 dû à la Banque des Citoyens de la Louisiane, le 1er novembre 1853 et renouvelable tous les ans selon les conditions de la charte de ladite Banque, ainsi qu'une contribution annuelle d'une piastre par action. Il assumera en outre toutes les autres obligations imposées aux actionnaires.

L'acquéreur de la propriété secondement décrite paiera comptant une somme de $547 40/100 avec intérêt à huit pour cent par an à partir du 1er juin 1852—plus $25 63/100 dus pour assurances et assumera en outre le paiement des sommes suivantes dues à l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, les intérêts et contributions annuelles étant compris.

1853	1er juin	$624	05
1854	"	604	70
1855	"	585	35
1856	"	566	—
1857	"	546	65
1858	"	527	30
1859	"	507	95
1860	"	488	60
1861	"	469	25
1862	"	449	90
1863	"	430	55
1864	"	411	20
1865	"	391	85

L'acquéreur assumera en outre toutes les obligations imposées aux actionnaires de ladite institution.

Pour la balance de l'adjudication des deux propriétés ci-dessus décrites, les acquéreurs auront un crédit de 12 et 24 mois.

Pour les esclaves, un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets des acquéreurs. Tous les billets provenant de cette vente seront garantis par hypothèque sur les propriétés et les esclaves, et seront divisés par coupons qui seront endossés par l'administrateur et seront endossés à sa satisfaction. En cas de non paiement à échéance, ces billets porteront intérêt au taux de 8 p. 0/0 par an jusqu'à parfait paiement et ce comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant Octave De Armas, notaire public. 21déc—3f

Vente d'un lot de terre dans le Quatrième District pour le compte du premier acquéreur.

PAR J. A. BEARD & MAY.

MERCREDI 26 janvier, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, le terrain ci-après décrit, pour le compte et aux risques de R. F. Nugent qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication, qui lui a été faite à l'Arcade de Banks le mercredi 14 avril 1852:

Un lot de terre situé dans le quatrième district, No 28 dans l'îlet compris entre les rues Magasins, Laurel, Ste Marie et Fébeté. Ledit lot mesure 25 pieds de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de 131 pieds 7 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance et portant hypothèque sur la propriété. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pr. cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant M. B. Cénas, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 13 jan—7

Café, Café!

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI 27 janvier 1853, à 4 heures et demie P. M. il sera vendu sur les lieux, à l'encoignure Conti et Dauphine:

Le Café bien achalandé et avantageusement connu depuis nombre d'années sous le nom de Café Cuvana. Les propositions pour la vente à l'amiable seront reçues au bureau de l'encanteur jusqu'au jour de la vente.

Conditions à la vente. 15 jan

Ouvrage recueilli de prix sur l'art militaire

PRINCIPES DE LA STRATÉGIE

développés par la relation de la campagne de 1796 en Allemagne, ouvrage traduit de l'Allemand et attribué à S. A. I. l'Archiduc Charles, 3 vols avec cartes et plans et accompagné d'un Atlas in folio.

Traité Théorique et Pratique des opérations secondaires de la guerre, 2 vols, accompagné d'un Atlas in quarto, [illegible] par A. Lallemand.

[illegible]

VENTES DE CE JOUR

[illegible] 122 caisses de marchandises sèches, consistant en guingans, coutil français fantaisie, calicot [illegible] pour rideaux et robes, toile d'Irlande et [illegible] mousseline suisse, châles mousseline à [illegible], tissus soie, [illegible], blanc et écru, &c. &c.

Aussi, sans réserve, 12 caisses mousseline et jaconats imprimés.

Conditions libérales à la vente. 19jv

Domestique de valeur.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan jeudi, 20 du courant, à midi, à la Rotonde de l'Hôtel St-Louis:

Le nègre américain nommé DENNIS, âgé de 24 ans. C'est un domestique de confiance. Il est pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Aussi—Le nègre JAMES BROWN, âgé de 14 ans, pleinement garanti; il lui manque un œil.

Comptant—Comptant.

Acte de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19jv

VENTES A L'ENCAN.

Vente à l'encan de terrains situés dans le Premier District, (Seconde Municipalité) près du nouveau marché de la rue Claiborne.

PAR J. B. BLACHE & CO.

SAMEDI 22 courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks:

1° Un lot de terre situé dans le Premier District, (Seconde Municipalité) de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Canal, Derbigny et Jackson, désigné par le No 9 sur un plan dressé par Louis Pilié, voyer de la Seconde Municipalité. Le dit lot mesure vingt-six pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue du Canal sur cent six pieds sept pouces de profondeur et face à la rue Claiborne dont il forme l'encoignure.

Les banquettes faisant face à la rue Claiborne sont faites et payées.

2° Trois lots de terre situés dans le Premier District (Seconde Municipalité) dans cette ville, désignés par les Nos onze, douze et treize, dans l'îlet No 98 vingt-quatre sur un plan dressé par Louis Pilié, voyer de la Seconde Municipalité.

Les dits lots sont adjacents et mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Jackson, entre les rues Derbigny et Roman, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de douze mois en billets portant hypothèque et intérêt à raison de cinq pour cent l'an à dater du jour de la vente. Les billets qui ne seront pas payés à échéance porteront intérêt à raison de 8 p. 0/0 l'an, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N. B. Des plans lithographiés seront distribués au moment de la vente. 17janv—4t

Eaux-de-vie Françaises, Vins, Sardines, Huile, &c., &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MERCREDI, 26 janvier, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au magasin No 20, rue Vieille-Levée, par ordre de MM. R. Calastre & Co. Th. B. Blanchard & Co., F. de Fuentes & Co. A. Carrère, W. F. Vredenburgh & Co. et autres importateurs.

410 futailles eaux de vie françaises 1/2, 1/4, 1/8 de pipes des marques suivantes: Jules Le Berton 1805, Alex Seignette, Rasteau Charruyer, D'Artignan Aîné Florit, Longpuy, J. Augustin, Washington, Cognac & Martin, M. Vautier, J. & J. Frons & Co., Pel, Jarnac, Commandon, Jaha & Co. &c. &c.

940 caisses vin rouge St-Julien Médoc.

270	do	do	St Estèphe do
205	do	do	Haut Brion
80	do	do	Margaux Médoc
150	do	do	Cantenac
215	do	vin blanc Haut Sauterne	
20	do	vin Muscat	

25 barils vin rouge Montferrand
100 caisses vermouth
7e quarts vin de Madère.

52	do	do
25	do vin de sherry	
41	do do	do
10	octaves malaga doux	
"	do	do doux.

22 quarts Porto Bourgogne doux
10 do Malvoisie
35 do vin de Catalogne supérieur.
210 paniers Champagne différentes marques
20 paniers genièvre de Hollande supérieur "Star & Hour Glass."
119 caisses cerises à l'eau de vie différentes marques.
67 caisses absinthe importé "Veuve à Lecoste"
107 do sardines à l'huile "Pennod, Canna" &c.
60 1/4 1/2 1/4.
44 caisses pruneaux en pavoisons
5 boucauts vieux rum Jamaïque 4me preuve
10 caisses raisin sec de Malaga
290 paniers huile d'olive, 20 caisses différentes marques
115 paniers do 1/2 bouteilles,
60 do genièvre supérieur en cruchons "Schiedam"
39 balles bouchons.

Conditions libérales—Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente. 19jan

Succession de Robert Layton.

Terrains vides de valeur situés dans le 4me district.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan le mardi 22 janvier 1853 à midi à l'Arcade de Banks [illegible] en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire [illegible] Jefferson, en date du 27 décembre 1852, les propriétés ci-après décrites appartenant à la succession de feu Robert Layton, savoir:

1—Onze lots de terre dans le 4me district du [illegible] et No 26 compris entre les rues Chippewa, First, Jersey et Rousseau, ce dernier désigné par les Nos 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14, [illegible]

[illegible] Nouvelle Levée, Soraparu et Josephine [illegible]

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente des terrains Nos 1 et 2 pardevant Ch. de Armas, not. pub., et des autres terrains pardevant Thomas Layton, notaire public, aux frais des acquéreurs.

SUCCESSION DE C. A. JACOBS. (see above)

1—Les propriétés de valeur avec la bâtisse qui s'y trouve, encoignure Nayades et Calliope, mesurant 40 pieds de face à la rue Nayades, sur une profondeur d'environ 150 pieds, la ligne dans la direction de la rue Delord, a, dans le fond, une largeur d'environ 35 1/2 pieds.

2—Les terrains de valeur, avec les magasins en briques à trois étages qui s'y trouvent, situés dans Bank Alley, désignés par les Nos 19, 21, 26, 30 et 32 de ladite rue. Le lot No 19 mesure 21 pieds 7 pouces de face au Bank Alley, 43 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne dans la direction de la rue Gravier, et 41 pieds 6 pouces 6 lignes au côté de la rue Natchez. Le lot No 21 forme le lot No 19 et mesure 21 pieds 6 pouces de face au Bank Alley, sur une profondeur de 43 pieds 6 pouces. Les lots Nos 26, 28, 30 et 32 mesurent chacun 21 pieds de face au Bank Place, sur une profondeur d'environ 63 pieds. Le lot No 32 forme l'encoignure du Bank Alley et de la rue Natchez.

3—Un lot de terre avec la maison en briques à quatre étages, le magasin au rez-de-chaussée, et la cuisine à deux étages dans le fond, qui se trouvent sur ledit lot de terre, dans l'îlet compris entre les rues Front, Nouvelle Levée, Suzette et Gaiennie. Ledit lot mesure environ 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Front, sur une profondeur d'environ 153 pieds 6 pouces.

4—Un lot de terre avec la maison double en bois, à un étage et demi qui s'y trouve, situé à l'encoignure des rues Camp et Race, mesurant [illegible] pieds à la rue du Camp, sur une profondeur de 130 pieds à la rue Race.

5—La moitié de la maison et du lot No 5 de la rangée de maisons de la compagnie des Architectes, rue St-Thomas, une maison en briques à deux étages. Le lot [illegible] rue St-Thomas, sur une profondeur d'environ 80 pieds.

6—Trois terrains vides dans l'îlet compris entre les rues Annonciation, Bérard, Levée et Poeyfarre, mesurant chacun environ 25 pieds à la rue Bérard sur une profondeur de 125 pieds.

7—Un lot de terre avec la maison en bois à deux étages, toit en ardoises, qui s'y trouve, dans l'îlet compris entre les rues St Paul, Bévia, Gravade et Poydras, mesurant 21 pieds 9 pouces de face à la rue Bévia, sur une profondeur de 64 pieds 1 pouce et 5 lignes.

8—Un terrain vide dans l'îlet compris entre les rues Camp, Race, Robin et Colisée, mesurant 33 pieds 4 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 70 pieds sur la ligne dans la direction de la rue Race et 63 pieds 6 pouces de l'autre côté.

9—Un terrain vide dans le même îlet, mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Colisée, 68 pieds 11 pouces de profondeur du côté de la rue Race et 64 pieds 6 pouces de l'autre côté.

10—Quatre terrains vides dans l'îlet compris entre les rues Gravier, Perdido, Franklin et Girod, mesurant chacun 26 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin sur une profondeur d'environ 98 pieds.

11—Un lot de terre avec la maison de résidence qui s'y trouve, et avec les meubles mentionnés dans l'inventaire. Ledit lot est situé dans le village de Lewisburg, paroisse St-Tammany, et mesure environ deux arpents, dont un demi arpent à l'avenue du lac, sur une profondeur de 800 pieds.

Les propriétés ci-dessus ont décrites d'une manière plus complète sur des plans qui seront exposés avant la vente et au moment de la vente.

CONDITIONS:

Un tiers comptant et la balance à un et deux ans, avec billets divisés en coupons à la satisfaction des vendeurs, et portant hypothèque sur les propriétés, intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente et intérêt éventuel à raison de 8 pour cent l'an après l'échéance. Les propriétés améliorées devront rester assurées jusqu'à ce que le second paiement soit fait, et les polices d'assurance devront être transférées aux vendeurs. Toutes les adjudications devront être réglées dix jours après la vente, autrement la propriété sera vendue de nouveau aux frais de l'acheteur en défaut.

Actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs. 30 déc—janv 10,20,22

RECU par les navires General Berry et Bay State de Bordeaux:

30 barriques vin rouge St-Estèphe; 20 do do St-Julien; 8 do do Montferrand; 15 barils vin blanc Barsac Haut Sauterne; 300 caisses vin rouge St Julien; 50 do do St Estèphe; 125 do do Margaux; 125 do vin blanc Sauterne; 25 caisses fruits assortis à l'eau de vie; 25 do fruits au bocaux de Fauvre et Berthome; 12 do Philippe et Canaud; 20 caisses champignons do en demi-boîtes; 3 do do cèpes à l'huile; 3 do de petits pois do; 4 caisses moutarde de Lonit frères & Co.; 15 caisses sardines do en 1/2 et 1/4 boîtes, à vendre par

Fno. DE FUENTES & Co., 22, Vieille Levée 3 jan—4

EN débarquement du navire Bay State, et à vendre par les soussignés:

185 barriques VIN ROUGE bon ordinaire.

BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville 7 jan

Changement de domicile.

FABRE & Cie, ont transféré leur magasin d'habillements au No 39 rue des Magasins, [illegible]

[illegible]

VENTES DE CE JOUR

[illegible] Pourer, 2—Un lot de terre situé à l'encoignure Est des rues Conti et Remparts, mesurant 60 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 80 pieds, ensemble une maison briquetée à deux étages, couverte en tuiles, contenant quatre chambres deux cabinets, galerie &c. cuisine, écurie, [illegible]

Quatre lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Remparts, St Claude, Ste Anne et Dumaine, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, selon le plan.

3o—Le lot No 1 mesure 29 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 75 pieds. Ensemble les constructions qui s'y trouvent.

4o—Le lot No 2 mesure 24 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 75 pieds—Ensemble les constructions qui s'y trouvent.

5o—Le lot No 3 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces et 1 ligne, et 29 pieds 10 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond—Ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

6o—Le lot No 4 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur de 170 pieds [illegible] sur lignes parallèles. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une construction en briques à deux étages, contenant quatre chambres et érigée sur la ligne de division des lots Nos 3 et 4. Aussi un hangar sur la ligne du fond.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés pendant quinze jours avant la vente.

Conditions:—L'acquéreur de la propriété premièrement décrite assumera le paiement d'un prêt sur actions de $1931 20 cts. en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, dû le 1er août 1853 et renouvelable selon les conditions de la charte de ladite banque, ainsi qu'une contribution annuelle d'une piastre par action. Pour la balance de l'adjudication et pour les autres propriétés, comptant.

Les actes de vente pardevant Denis Prieur, not. pub. aux frais des acquéreurs. déc 20—17,18,19,20

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente par catalogue d'Eaux de Vie et Vins Français, Sardines, &c.

PAR R. B. SYKES.

MARDI, 25 du courant, à 10 1/2 heures, il sera vendu aux magasins de MM. Eugène Rochereau & Co. Nos 17 et 19, rue St Louis, (le tout d'importation directe):

1,300 futailles d'eaux de vie françaises en demi, quarts de pipes et octaves, comprenant les marques suivantes, savoir:

J. B. Godard jr., Ph. Godard & Co., D. & C. Roulet, Castillon Jne 1825 et 1815, A. Lagrange & Co., Boussey Hill, Otard, Dupuy & Co., J. & F. Martell, James Hennessy & Co., Pinet Castillon, De Leslers & Co., A. Chassaigne, Boreau, Bosse & Co., G. V. Bernard & Co., Lemoine & Co., &c., Camus, A. & F. Lafontaine & Co., Margaux, &c.

900 caisses vin rouge St-Julien Margaux, St-Estèphe et autres marques.

25 quarts pipes vin de Malvoisie,
20 futailles vin d'Oporto, d'importation directe,
50 caisses genièvre.

Vin rouge en barriques, de différentes qualités. Sardines à l'huile en demi et quarts de boîtes. Conserves de toutes qualités.

350 caisses Muscat Frontignan de F. Durand.

L'attention particulière des marchands est appelée sur cette vente. C'est l'assortiment d'eau-de-vie le plus grand et de la meilleure qualité qui ait jamais été offerte en vente à la Nouvelle Orléans. Ces eaux-de-vie sont d'importation directe et sont sous les clés de la douane et ont droit au drawback.

Conditions—$200, comptant, de $200 à $500, billets à 90 jours, de $500 à $1000, billets à quatre mois, au dessus de $1000, billets à 6 mois à la satisfaction des vendeurs. 13jan

Compagnie de [illegible] de la Malle des [illegible].

POUR NEW-YORK, via LA HAVANE.—Et ce sera aussi une ligne avec le steamship ISABEL, de la malle des Etats-Unis touchant à Key-West et Charleston. Le magnifique steamer à double machine EMPIRE CITY, du port de 2,000 tonneaux, commandé par le capitaine H. Windle, de la marine des Etats-Unis partira de son wharf, vis à vis la Place Jackson, avec la malle du gouvernement et des passagers, le mercredi, 26 janvier à huit heures précises du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, 25, rue des Magasins. JAMES R. JENNINGS, Agent 19jan

POUR LA CALIFORNIE.

DIRECTEMENT POUR SAN FRANCISCO VIA ASPINWALL, NAVY BAY.

SEULE LIGNE POUR LE TRANSPORT DE LA MALLE. Compagnie de la malle du Pacifique. *Jours réguliers des départs, le 7 et 22 chaque mois.*

Le magnifique steamer PHILADELPHIA, commandé par le capitaine McGowan partira le 22 [illegible] et les voyageurs seront transportés [illegible]

Le chemin de fer de Panama est maintenant en pleine opération et les passagers, et leur bagage, sont transportés de Aspinwall [illegible]

Les billets pour passage [illegible] peuvent se procurer [illegible] et pour les steamers de la compagnie. ARMSTRONG, HARRIS & Co, 43, rue Natchez. 10 jan

POUR PHILADELPHIE.

Compagnie de Navigation à Vapeur de Philadelphie.

Le magnifique steamship STATE OF GEORGIA, du port de 1200 tonneaux, capt. John L. Wai..., commencera ses voyages réguliers et partira les mercredis à 8 heures du matin, les 1er, 16 et 30 juin, 14 et 28 juillet, 11 et 25 août et ainsi de suite.

Ce navire a été construit pour la vitesse, la solidité et le confortable, et offre de nouvelles facilités au commerce et aux voyageurs.

Passage à la chambre, pour Philadelphie. $60
Billets pour tous les points jusqu'à New-York $62
Entrepont, $25

Pour fret ou passage, s'adresser à PADELFORD, FAY & Co., agents à Savannah, RIXON & MARTIN, agents, à Philadelphie.

Ligne de Steamers de New-York à Savannah.

Une fois par semaine.

Les magnifiques steamers neufs FLORIDA, Capitaine LYON, ALABAMA, Capitaine LUDLOW

Partiront de Savannah et de New-York, tous les samedis. Ces steamers sont du port de 1300 tonneaux, et ont été construits pour la sécurité, la vitesse et le confort.

Il partira de Savannah en même temps que les steamers MARION et SOUTHERNER, partant de Charleston et les mercredi [illegible]

☞ Passage à la Chambre $25, Payable avant l'embarquement.

PADELFORD, FAY & CO., Savannah
Agents SAMUEL L. MITCHELL, 194, Front St New York 6mai

Pour les Attakapas.—Le beau steamer, transport, le nouveau ANNA [illegible], capitaine J. J. Boberline, partira pour les Attakapas TOUS LES MARDIS, à midi, prenant du fret et des passagers pour St Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires.

L'Anna No 2 a été complètement remis à neuf et le propriétaire ne négligera rien afin de continuer à rendre au public le même service.

Les passagers et les chargeurs peuvent être assurés que le steamer ne partira pas sans avoir reçu ce qui aura été promis par le propriétaire.

Pour fret ou passage, ayant de belles et aménagées chambres, s'adresser à bord ou à CH. Le BLANC, 14, Douane 17déc—1an

PAQUEBOT DE LA COTE

Pour Bayou Sarah, Portland, Waterloo, Baton Rouge et [illegible]

Le bateau à vapeur E. P. WAIT et la malle du bateau à vapeur E. P. Wait pour Bayou Sarah, ou le steamer BELLA DONNA, pour faire les voyages de la côte, à partir du 1er septembre prochain. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les SAMEDIS à 5 heures du soir, et de Bayou Sarah tous les MERCREDIS, après l'arrivée des chars du chemin de fer. J. H. MORRISON & Co. agents, No 1, Front Levée 23oct—1an

AVIS est par le présent donné aux personnes qui auraient besoin de faire monter ou descendre des bateaux chargés ou non, ainsi que de [illegible] que le bateau à vapeur DANIEL BOONE, entièrement réparé à neuf, et d'une force supérieure, fera régulièrement trois voyages par semaine, de la Nouvelle-Orléans à la ville de Plaquemine, Ibervil. Ce bateau se prêtera aussi pour les voyages, à des prix modérés. Pour tous autres renseignements, s'adresser à PAUL LACROIX, rue Toulouse. 8 août

POUR LA HAVANE.—La goélette de 1re classe EDWIN DORSEY, capitaine S. [illegible], ayant la plupart de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour balance de fret et passage, s'adresser au capitaine à bord, ou aux consignataires, B. MORRIO Jr., No [illegible], rue Gravier 15 janv

Pour la Havane.—La goélette de 1re classe MIDAS, capitaine Cha. Banch, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à R. CAHUZAC & Co, No 30, Vieille Levée 5 janv

Compagnie de pompiers No. 21.

Les officiers et membres de cette compagnie sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu vendredi 21 du courant, à 7 1/2 heures du soir. Les membres sont priés d'être exacts.

Par ordre. ROBT J. LILLY, secrétaire 19 janv

HOPITAL LUZENBERG,

Situé sur le Rail Road Pontchartrain

CET établissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr. J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle, les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées; les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et sont meublées avec tous les comforts modernes.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

PRIX DE LA PENSION:

Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, 2 "
" " 3e classe 1 "

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste établissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr J. RHODES, 182 rue Canal 15 nov—1an

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE,

ENTRE PERDIDO ET POYDRAS.

CET établissement est dirigé aujourd'hui par les docteurs—A Mercier—No 159, rue du Canal; W. H. Williams, 131, rue Carondelet; J. A. Bradbury, à l'hôpital.

Conditions:

Blancs et personnes de couleur libres, de $1 à $5 par jour.

Esclaves $1 par jour.

Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à la maison. 9 nov—3m

CANDY—30 caisses en magasin et à vendre par F. J. HART & Co, 11 jan 78 rue Tchoupitoulas

BOUCAUTS à sucre à vendre par T. BAILLY BLANCHARD & Co. 29 déc 21, Douane

SARDINES—100 caisses sardines fraîches à l'huile, marque Gailleur, à vendre par BRUGUIERE & Co. 14janv 27, rue Bienville

RUM de la Jamaïque—4 boucauts rum de la Jamaïque, très vieux, en magasin et à vendre par A. DELAMARE, 9 Bienville 15 janv

WHISKEY—10 barils vieux Bourbon, 5 do Monongahela. En magasin et à vendre par A. DELAMARE, 15janv No 9, Bienville

VINS DU RHIN—Importé directement et à vendre par le soussigné:

10 caisses vin Wimmingen (Moselle),
5 do vin Schwarzberg do do
10 do vin Erbach (Hock),
10 do vin Spark (Moselle).

A. DELAMARE, 14déc 9, rue Bienville

VIEUX [illegible] et de Davies [illegible]

[illegible]

Magasin de Sellerie

DE

Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co. No 15, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magasins, manufacturiers et importateurs de sellerie et tout ce qui dans ce genre, ont constamment en mains un grand assortiment de selles, brides, martingales, malles de voyage, fouets, sangles, harnais et brides, fers de sangliers outils de sellerie et autres articles—Rue du Canal No 71. 20 déc—1an ANDREW G. BULL & CO

GROCERIES

Une bonne et belle Grocerie, ayant une nombreuse clientèle, et située dans un des meilleurs quartiers du premier district, à vendre à des conditions avantageuses.

S'adresser rue de Chartres, No 115, entre St Louis et Conti. 9 déc

SARDINES à l'huile—4,000 demi boîtes et quarts de boîtes sardines à l'huile de la marque Concé à Nantes, La Rochelle, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St-Louis 10 janv

VIN ROUGE en barriques—25 barriques vin rouge, diverses marques, qualité supérieure, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St-Louis. 10 janv

VIN DE PORTO—25 quarts et octaves vin d'Oporto véritable, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 17 et 19, rue St-Louis 10 janv

VIN de Malvoisie—25 quarts, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 17 et 19, rue St-Louis. 10 janv

CHAMPAGNE—25 paniers champagne en bouteilles et demi-bouteilles, des marques Ruinart Père et Fils, et King & Co. de Reims, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 17 et 19, rue St-Louis. 10 janv

VIN BLANC—45 barils vin blanc, qualité supérieure, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 17 et 19, rue St-Louis. 13 janv

VIN ROUGE en caisses—900 caisses vin rouge St-Julien, 225 caisses vin rouge diverses marques, qualité supérieure, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St-Louis. 10 janv

SUCRE de la Havane—200 caisses sucre jaune et brut, en débarquement des goëlettes Cornelia et Amphitrite, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 17janv

SUCRE de la Havane—750 caisses sucre blanc, jaune et brut, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co., 30, Vieille Levée 17janv

VIN rouge—500 caisses vin rouge capsulé et étiqueté en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co., No 30, Vieille Levée. 17janv

HAUT BRION—300 caisses vin rouge "Curcier" en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co., No 30, Vieille Levée. 17janv

EAU DE VIE Rasteau Charruyer—54 futailles eau de vie la Rochelle, 4me preuve, sous les clés de la douane et à vendre par R. CAHUZAC & Co., 30, Vieille Levée. 17janv

COGNAC 1825—60 futailles en débarquement de H. Vauthier, sous les clés de la douane et à vendre par R. CAHUZAC & Co., 30, Vieille Levée. 17janv

CAFE de la Havane—En débarquement des goélettes Adams Gray et Cornelia, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée. 17janv

VIN BLANC—En baril, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co., 30, Vieille Levée 17janv

PLUMES—Un petit lot de plumes d'oie vivant, 1re qualité, en débarquement et à vendre par C. T. BUDDECKE & Co, No 100, rue Tchoupitoulas 21 déc

FROMAGE DE GRUYERE—4 tonneaux fromage de Gruyère, en débarquement du navire Connecticut, venant du Havre, à vendre par A. COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville. 4 jan

BOUTEILLES VIDES—100 paniers de 100 bouteilles vides chaque, à vendre par COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville 4 jan

VIN BLANC—40 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville 4 jan

VIN D'OPORTO—6 barils vieux vin d'Oporto de Londres, à vendre par COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville 4 jan

COGNAC—15 quarts pipes cognac 1846,—10 quarts cognac 1805,—10 octaves cognac 1795, A vendre par COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville 4 jan

ABSINTHE et KIRSCH—40 caisses absinthe, de la marque Berthoud fils Couvet, 12 caisses kirsch, A vendre par COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville 4 jan

VIENNENT d'être reçues—10 caisses coutil fantaisie, 10 caisses jaconats français, nouveaux dessins, 25 do indiennes américaines, nouveau genre, convenable au marché de la ville et à vendre par NORTH BROTHERS & Co, encoignure Magasins et Commune 6 jan

EN débarquement des navires General Berry et Bay State, venant de Bordeaux,

40 barils vin blanc Haut-Sauterne,
30 caisses moutarde diaphane de Lonit frères & Co,
16 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc,
39 do do Macau,
38 barils vin blanc Ht Sauterne, de J. Ducasting (& Co.

A vendre par B. TALAMON, 186, rue Royale. 8 janv

DIVERS—Fromage de Gruyère, bouteilles vides 22 caisses, dames-jeannes de 1, 2 et 3 gallons, eau-de-fleur d'oranger divers modèles, olives Amellaux, capres, capottes, anchois à l'huile et en saumure, cornichons, anisette superfine, savon de Marseille, muscat de Frontignan, absinthe suisse diverses marques, moutarde de Lonit frères & Co., truffes et petits pois au naturel, vermouth de Noilly, champagne, vin rouge et blanc de divers crus et qualités, en caisses, barils et barriques, un assortiment complet de bouchons à bouteilles, dames-jeannes etc., en magasin et à vendre par B TALAMON, 186 rue Royale. 8 janv

Sardines.

EN débarquement du navire John Curtis, de Bordeaux:

80 caisses de 30 demi boîtes sardines Conié & Martin, 40 do 100 quarts do do do, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10 rue Jefferson 14 jan

A vendre à livrer.

1000 PANIERS huile d'olive superfine 24 onces 200 do do 24 demi bouteilles.

30 barriques vin de Bergerac,
50 pipes et demi pipes vin de Catalan,
100 caisses savon, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 9 et 10, Jefferson 14 jan

300 CAISSES vin rouge bon ordinaire, 100 do do 24 demi bouteilles, 150 caisses vin blanc 1re qualité, en magasin et à vendre par LANATA, GANDOLFO & CO, 9 et 10, Jefferson 14 jan

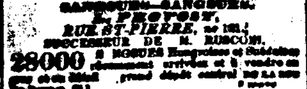

SANGSUES—SANGSUES.

E. PROVOST,

RUE ST-PIERRE, no 181,

SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises récemment arrivées et à vendre en gros et en détail, grand dépôt central [illegible] 9 nov

CAPSULES de Regnis,—Fibles de Renard,—Dragées de Fortin,—Pastilles de Baillet,—[illegible] à la Nouvelle-Orléans chez HONORE GUILLOT, [illegible], rue Royale, entre Ste Anne et Dumaine. 18mars

CHARLES BYRNE,

Manufacturier d'objets en cuivre, tole et ferblanc,

ET MARCHAND DE

POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,

46 rue Tchoupitoulas, 46,

A constamment en main un assortiment complet de Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poeles, &c.

Et en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

☞ Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne. 18déc

C. A. POLLARD. C. W. POLLARD. ALF. BOUSSET

URIAH A. POLLARD & Co.,

No. 76, rue du Canal, entre Chartres et Levée.

NOUVELLE-ORLÉANS.

IMPORTATEURS DE QUINCAILLERIE,

Parfumerie, Brosserie, Jouets, Peignes, Articles de Fantaisie.

Les marchands de la Ville et de la Campagne sont invités à venir examiner leur assortiment, avant de faire leurs achats. 20nov—1an

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS.

DELCROIX—importateur.

No. 106, rue de Chartres, entre Conti et St Louis,

APPELLE l'attention des entrepreneurs, propriétaires, &c., sur

Le grand assortiment de **PAPIERS PEINTS,**

qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, des dessins les plus nouveaux et des meilleures fabriques, pour maisons, cafés, salons, &c. Papier haut satin (blanc Alva) papier glacé, sujets historiques, salle à manger, marbres, bois, statues, porcelaines, granit, devants de cheminée, petits modèles, papier commun, depuis 10 jusqu'à 25 cents.

Les personnes qui viendront examiner son stock s'assureront qu'elles ne peuvent trouver mieux, et surtout à meilleur marché. 8 sept—

N. BRADNER SMITH,

Marchand Commissionnaire, 80, rue Gravier.

A REÇU une commission pour prendre des témoignages et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient des pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, MISSISSIPPI, FLORIDE & TEXAS 29avril—1an

VIN ROUGE—18 barriques C. O. La Mission, 45 barriques Pesnac 1846, pour famille,

[illegible] St-Julien Médoc,
[illegible] do St-Denis, bon ordinaire
144 caisses C. O. La Mission 1841,
[illegible] do do 1842,
[illegible] do do 1846,
[illegible] do do 1847,
[illegible] do Haut-Talence 1841,
[illegible] St-Estèphe Médoc, à vendre par CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale.

[illegible]

Opposition [illegible] champagne [illegible]

[illegible]

A VENDRE, en débarquement du navire Bay State, venant de Bordeaux,

50 barriques vin rouge bon ordinaire,
[illegible]
5 barriques de [illegible] do do,
25 caisses pruneaux-chocolat,
[illegible] sardines à l'huile, marque Cucest, en 1/2 et 1/4 de boîtes.
100 paniers bouteilles vides, Dykeman à [illegible]
[illegible] LANATA, 9 et 10, Jefferson